

STATION de LA ROSIERE
DOMAINE SKIABLE DE LA ROSIERE
Télesiège à pincés fixes du Dahu

Pièce I

NOTE SUR LES RISQUES NATURELS

Glissements de terrain :

Une reconnaissance géotechnique a été réalisée sur site (voir rapport PYRITE ci-joint), pour évaluer les risques spécifiques. D'après les études disponibles et les observations de terrain effectuées par PYRITE, seule une partie de la ligne est concernée par une instabilité de terrain (au niveau de la gare amont). Afin d'éviter le risque, aucun pylône ne sera implanté dans ces zones à risques.

Une étude géotechnique de conception sera effectuée sur la base des reconnaissances géotechniques en vue de valider l'implantation des ouvrages et de dimensionner leurs fondations. Cette étude intégrera une analyse du suivi topographique.

Les spécifications des études PYRITE seront prises en compte par le constructeur du télesiège pour la conception des fondations des ouvrages fonctionnels.

Chutes de blocs :

Aucun risque identifié (voir rapport PYRITE ci-joint). Cependant, une attention particulière sera donnée à l'ouverture des fouilles au niveau de la gare amont car des blocs peuvent être remobilisés.

Sismicité :

Eléments du rapport PYRITE ci-joint :

- « D'après le décret du 22 octobre 2010, la commune de Montvalezan se trouve en zone de sismicité 3 « modérée ». Le site du projet peut donc être caractérisé, vis-à-vis des effets des séismes, en référence aux règles de construction définies dans l'arrêté du 22 octobre 2010 et Eurocode 8.

Gare de départ G1 :

Altitude du site : 1835 m
Classe de l'ouvrage : III
Accélération nominale : $a_{gr} = 1.1 \text{ m/s}^2$
Coefficient d'importance : $\gamma_I = 1.2$
Paramètre de sol : $S = 1.0$
Amortissement : $\eta = 1$
Classification des sols : A
Coefficient d'amplification topographique : $\alpha = 1.00$
 $a_{max} = a_{gr} * \gamma_I * S * \eta * \tau = 1.32 \text{ m/s}^2$

Gare d'arrivée G2 :

Altitude du site : 1935 m
Classe de l'ouvrage : III

Accélération nominale : $a_g = 1.1 \text{ m/s}^2$

Coefficient d'importance : $\gamma_I = 1.2$

Paramètre de sol : $S = 1$

Amortissement : $\eta = 1$

Classification des sols : A

Coefficient d'amplification topographique : $\tau = 1.07$ (en considérant une zone pentée aval à 26°)

$a_{\max} = a_g * \gamma_I * S * \eta * \tau = 1.41 \text{ m/s}^2$

Pour les pylônes : $a_g = 1.10 \text{ m/s}^2$

Pylône	Classe d'ouvrage II - Coef. d'importance γ_I	Paramètre de sol S	Coef amplification topo	$a_{\max} \text{ (m/s}^2\text{)}$
Zone 1	1	A – 1.0	1.0	1.1
Zone 2	1	A – 1.0	1.0	1.1

Ces données seront prises en compte pour la conception et la réalisation des ouvrages de génie civil béton fonctionnels de l'installation.

Crues torrentielles :

Absence de ruisseau sur le secteur. Les écoulements superficiels sont gérés par des canalisations qui seront préservées.

Avalanches :

Absence de phénomène d'avalanche sur l'axe de l'appareil. Le seul phénomène présent visible sur les cartes CLPA sont situés sur le versant opposé à la remontée mécanique (voir ci-dessous).

De plus le domaine skiable est doté d'un plan d'intervention pour le déclenchement des avalanches (PIDA).

